

ALERTE VENT VIOLENT

Les bons comportements à adopter

LES RISQUES



Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.



- Des branches d'arbres risquent de se rompre et des arbres peuvent être arrachés.



- Les véhicules peuvent être déportés.



- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.



- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.



- Les transports aériens, ferroviaires et maritimes peuvent être sérieusement affectés.



- Des dégâts nombreux et importants peuvent se produire sur les habitations, les parcs et plantations. Les massifs forestiers peuvent être fortement touchés.



- Des inondations importantes peuvent être à craindre aux abords des estuaires en période de marée haute.

PROTECTION LIÉE AUX DEPLACEMENTS



- Dans la mesure du possible, restez chez vous ou limitez vos déplacements au strict indispensable en évitant les secteurs forestiers.



- Si vous êtes en déplacements, limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.



- Signalez votre départ et votre destination à vos proches.



- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.



-Soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.



- Si besoin alertez les secours au **18/15/112**

PROTECTION À DOMICILE



- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.



- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.



- Prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable.



- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés



- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.



- Écoutez les informations à la radio



- Si vous êtes riverain d'un estuaire, prenez vos précautions face à des possibles inondations et surveillez la montée des eaux.



- Fermez portes, fenêtres et volets.